

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121.10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire le

Lundi 3 juillet 2023 à 20h30,

A la mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du Procès-Verbal Séance du 9 juin 2023 séance de 20h30
- 2. Approbation du Procès-Verbal Séance du 9 juin 2023 séance de 20h45
- 3. Marché de restauration collective Signature du marché
- 4. Association « Drôles de coquins » Attribution d'une subvention complémentaire pour 2023
- 5. Association « Drôles de coquins » Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement 2023
- 6. Procédure de désaffectation 91 rue de Verdun parcelle AE 1072
- 7. Acte de servitude 16 rue du Professeur Calmette ENEDIS
- 8. Charte du « Bien Vieillir en Val d'Oise » Signature
- 9. Décisions du Maire
- 10. Questions diverses

Le Maire,

Vice-Président de la Communauté

d'Agglemération Val Parisis

Philippe AUDEBERT